
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Réunion conjointe : GAC et ccNSO
Mardi 8 mars 2022 – 09h00 à 10h00 AST

GULTEN TEPE : La séance va commencer. Veuillez lancer l'enregistrement.

Bonjour, bonne après midi et bonsoir. Bienvenue à la séance du GAC avec la ccNSO dans le contexte de l'ICANN73 aujourd'hui mardi 8 mars à 13 h UTC.

Étant donné que ces séances sont publiques et que d'autres membres de la communauté de l'ICANN peuvent y être présents, l'équipe de direction du GAC et le personnel de soutien encouragent les représentants du GAC à indiquer leur nom et leur affiliation dans la fenêtre du chat afin de faciliter le registre des présences.

Pour que la participation au modèle multipartite de l'ICANN soit transparente, nous vous demandons de vous connecter aux sessions Zoom en utilisant votre nom complet. Vous pouvez être retirés de la séance si vous ne vous connectez pas en utilisant votre nom complet.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en bas de la fenêtre Zoom en ajoutant au début et à la fin de votre phrase le mot « Question » ou « Comment » en anglais comme indiqué dans le chat.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Le service d'interprétation simultanée est disponible dans les six langues des Nations Unies plus le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône d'interprétation situé dans la barre d'outils de Zoom.

Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom. Lorsque vous serez appelé par votre nom par les facilitateurs de la séance, veuillez activer le micro et prendre la parole. Veuillez dire votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Parlez clairement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos et assurez-vous de mettre en muet tous vos autres dispositifs.

Finalement, cette séance, à l'instar de toutes les activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. En cas de perturbations pendant la séance, notre équipe technique désactivera le micro de tous les participants. Cette séance sera enregistrée et tous les documents et transcriptions seront disponibles sur la page de la réunion de l'ICANN73.

Maintenant, je vais donner la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail. Manal, vous avez la parole?

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci Gulten.

Bonjour, bon après midi et bonsoir à tous. Soyez les bienvenus à cette séance bilatérale avec la ccNSO programmée pour une heure. Je veux

souhaiter la bienvenue à Alejandra, Pablo Jordan et à tous les membres du GAC qui se trouvent dans la salle. Il y a longtemps qu'on ne s'est pas retrouvés avec la ccNSO. Je vous remercie de cette occasion.

Il y a aussi notre agent de liaison de la ccNSO et aussi Pär du Niue qui est notre point de contact avec la ccNSO. Nous le remercions de travail effectué pour identifier les questions d'intérêt à aborder ce jour-ci.

Avant de commencer, je voudrais aussi souhaiter la bienvenue et céder la parole Alejandra pour faire des commentaires d'ouverture si elle le veut.

ALEJANDRA REYNOSO :

Merci Manal.

Bonjour à tous. C'est un plaisir d'être ici avec vous encore une fois. La dernière fois que l'on s'est retrouvés, c'était en mai 2020. Là, on a abordé la mise à jour du PDP et de toutes les activités avec les registres pour lutter contre le cyberdélit et la coopération avec les autorités d'application de la loi et tout ce ayant trait aux possibles menaces aux noms de domaine liés au DNS. Et nous avons repris la question de l'utilisation malveillante du DNS. Nous avons préparé un ordre du jour très intéressant pour vous.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci Alejandra.

Je crois que nous pouvons maintenant commencer. Je ne sais pas qui va commencer de la part de la ccNSO.

ALEJANDRA REYNOSO : Je peux le faire.

Très bien. La première question aujourd'hui que nous allons aborder, c'est le ccPDP sur les mécanismes de révision. Stephen Deerhake sera en charge de la présentation.

STEPHEN DEERHAKE : Merci Alejandra. C'est un plaisir de vous voir, même virtuellement.

Bonjour ou bonsoir. C'est un plaisir d'être ici au GAC pour vous parler des deux groupes de travail que je préside. Et avant d'approfondir dans le travail effectué avec le groupe de travail sur les mécanismes de révision, à savoir le sujet que l'on va aborder aujourd'hui, je tiens à remercier le groupe de travail du travail qu'ils ont effectué sur le retrait des TLD. Merci beaucoup pour les résultats qui seront publiés prochainement. Nous allons passer à notre travail en terme des mécanismes de révision dans notre groupe de travail.

Comme vous pouvez le voir sur la diapositive, l'objectif de ce groupe de travail était d'établir l'intention et de préciser le RFC1591, notamment la section 3.4. Ici, nous essayons de réussir une mise en œuvre de ce qui est décrit dans ce document, comme le comité de révision des noms du DNS sur internet, IDNB. Diapo suivante s'il vous plaît, merci.

Notre travail est basé sur l'interprétation du groupe de travail sur le cadre d'interprétation qui nous a précédé il y a quelques années. Dans ce groupe de travail, il était clair que pour ce qui est de l'article 3.4 du RFC1591, l'administrateur du ccTLD a le droit de présenter un recours de révocation de la part de l'opérateur IANA auprès d'un organisme indépendant. La suivante, s'il vous plaît.

En conséquence, nous savons qu'il y a une dérivation des groupes de travail qui se sont occupés des fonctions IANA et de la responsabilité en premier lieu en prenant les fonctions IANA du gouvernement des États-Unis. Et ici, il y a une question qui a surgi pour la ccNSO pour voir comment avancer à partir de ce moment-là. Suivante, s'il vous plaît.

En conséquence, l'objectif de ce groupe de travail qui s'occupe des mécanismes de révision était de développer ou d'élaborer une politique pour les mécanismes de révision pour faciliter les décisions dans ces domaines.

En premier lieu, la délégation des ccTLD, puis le transfert des ccTLD, troisièmement la révocation des ccTLD et quatrièmement, le retrait des ccTLD. Nous nous concentrons justement sur toutes ces questions dans notre travail. Diapositive suivante s'il vous plaît. OK, merci.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Nous avons commencé par examiner tous les mécanismes de révision actuellement disponibles à l'ICANN. Comme vous pouvez le voir ici, ils sont énumérés. Et nous sommes arrivés à la conclusion dans le groupe de travail qui travaille en collaboration avec le groupe de travail sur l'interprétation qu'il faut

penser au cadre d'interprétation qui était établi dans le rapport. Et nous passons à la diapositive suivante maintenant.

Nous avons décidé, d'après nos conclusions sur l'applicabilité des mécanismes de révision ou d'appel existants à l'ICANN, que le groupe de travail devait commencer à penser à un mécanisme de révision contraignant. Nous nous sommes rendu compte rapidement qu'il fallait avoir les commentaires et des informations du département juridique de l'ICANN, et nous avons communiqué avec ce département en 2021. Nous leur avons posé quelques questions parce que nous voulions avoir des informations et leur opinion à cet égard. Depuis des mois, on attend toujours la réponse et je dois dire que c'est quelque chose de problématique pour ce qui est de notre capacité à élaborer une politique qui soit significative sur cette question si importante. Voilà pourquoi nous allons communiquer plus tard dans la semaine avec l'ICANN.

En attendant une réponse du département juridique de l'ICANN sur le mécanisme contraignant, le groupe de travail travaille maintenant sur la possibilité d'un mécanisme de révision non contraignant. L'objectif serait d'avoir un mécanisme moins coûteux, plus rapide, avec l'idée que cette approche nous donne la possibilité d'arriver à un système contraignant et qui pourrait être achevé d'ici la fin de 2022. Par conséquent, ici, nous avons des informations sur les liens de la page wiki, aussi les courriers électroniques de contact, le mien comme président et le reste de mes collègues.

J'ai fini mon exposé et je reste à votre disposition pour vos questions.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci beaucoup cher collègue.

Je voudrais savoir si vous avez des questions dans la salle. D'accord, je crois que tout est vraiment très clair. Merci beaucoup de nous avoir donné ces informations si intéressantes. Ceci sera vraiment utile pour les membres du GAC, pour les collègues et nous espérons mieux connaître les questions plus tard.

Je vois qu'il y a maintenant les nouveautés sur le IDN ccPDP4. C'est le groupe de travail qui s'occupe de la désélection des chaînes de ccTLD IDN. Nous passons donc la parole à Kenny Huang.

KENNY HUANG :

Bonjour, bon après midi, bonsoir. Je suis Kenny Huang. C'est un plaisir d'être ici avec vous et avec le coprésident et président d'autres groupes. Nous allons vous parler des nouveautés de cette question sur les IDN, le ccPDP4.

L'objectif de ce travail est d'élaborer une politique de la ccNSO en tenant compte de l'expérience que nous avons avec la procédure accélérée des ccTLD d'IDN à code géographique qui remplacera le processus accéléré compte tenu de la validation et de la délégation des TLD à code géographique avec des variantes IDN et de définir les événements qui déclenchent le processus de retrait dans les ccTLD IDN. Nous rentrerons dans le détail dans la prochaine diapositive.

Ici, nous avons la structure pour ce PDP. Il y a un groupe de travail complet qui a terminé depuis 2013 le document de politique. On a mis à jour la stratégie de base avec les recommandations de ce groupe. Et je rentrerai plus tard dans les détails.

Nous avons trois sous groupes. Le premier s'occupe de la gestion des variantes. Ici, on essaie de définir et de valider les variantes des ccTLD IDN et des exigences pour la délégation des variantes des ccTLD IDN, aussi la coordination avec le PDP sur les IDN de la GNSO. Pour la coordination de ce travail du ccPDP4 IDN, on utilise les résultats à ce jour sur les SubPro et d'autres documents de base en coordination au niveau de leadership et aussi une adhésion partielle de personnel conjoint.

Il y a encore un autre sous-groupe qui a déjà fini son travail qui s'occupe de la désélection des ccTLD IDN. Et il y en a aussi un autre, ce groupe qui s'occupe des similarités qui peuvent porter à des confusions. On a mis à jour les processus de base en espérant avoir la première réunion officielle à la fin du mois de mars.

Alors aujourd'hui, pour ce groupe de travail au complet, nous avons déjà travaillé sur certaines recommandations qui incluent le fait que les ccTLD IDN doivent être une représentation significative d'un nom de territoire dans une langue donnée, c'est-à-dire dans une langue officielle du territoire, dans un script qui exprime ce code désigné. Nous travaillons à la définition des territoires et aussi aux chaînes de ccTLD IDN qui contiennent au moins un caractère non ASCII. Nous pensons également au soutien avec les parties intéressées et la

documentation requise, les démarches du processus dont on a besoin, y compris la désélection, à savoir le mécanisme qui déclenche ce document dans un document de politique de base. Nous travaillons également à l'inclusion de la désélection dans le document de politique.

Nous avons maintenant un aperçu général de tous les critères, désélection des IDN ccTLD. Le premier critère concerne l'association avec un territoire qui est dans la liste ISO 3166. L'événement qui commence cette association peut être le retrait d'un territoire de la liste.

Pour le deuxième cas, il y a la représentation significative du nom du territoire et l'événement peut être le changement du nom du pays.

Le troisième critère concerne le changement de la langue désignée et l'événement est le fait que cette langue perd son statut de désignation.

Le quatrième point, c'est la désignation d'une langue, d'un script combinaison. Et le fait, c'est le changement de script pour le langage désigné.

Le critère numéro cinq, c'est le soutien pour la chaîne sélectionnée par les parties prenantes significatives. L'événement implique qu'il n'y a plus de soutien pour la chaîne de caractères de ccTLD IDN.

Et le dernier, le sixième critère, c'est que le ccTLD IDN doit comprendre les critères techniques.

GULTEN TEPE : Pardon de vous interrompre. Pendant que nous nous allons vers la prochaine diapositive, nous vous demandons de bien vouloir parler à un débit raisonnable pour nos interprètes. Merci.

KENNY HUANG : Je vais essayer de parler plus lentement.

La situation actuelle pour ces différents sous-groupes implique que nous avons bien sûr des documents du personnel et nous avons créé aussi un groupe. Par exemple, dans ces documents du personnel, vous pouvez utiliser aussi une règle de génération d'étiquettes pour la zone racine pour vous identifier, pour identifier ce TLD avec des variantes, essayer d'établir une différence entre ce que sont les recommandations de politique et l'avis des gestionnaires pour les ccTLD.

J'ai un exemple ici pour la même entité. Quelle est la définition de la même entité pour les deux domaines du second niveau ? C'est un thème local. Cependant, le sous-groupe de la gestion des variantes a fait une recommandation pour désigner toutes les variantes dans un domaine spécifique de second niveau pour la même entité. À l'heure actuelle, on discute de la question du TSG ou le groupe d'analyse technique qui inclut la question de la variante d'une chaîne de caractères ccTLD, ce qui peut déterminer la quantité.

Nous avons donc une un tableau d'IDN ainsi que les tableaux d'IDN de politiques selon lesquels il faudrait marquer une différence dans

l'impact et il n'y aurait pas d'impact dans la configuration des ccTLD IDN et de l'ICANN.

Il y a un processus qui a déjà avancé. Nous allons voir le calendrier. Pourriez vous mettre la prochaine diapositive s'il vous plaît ? Voilà l'aperçu général du point de vue de la gestion du processus. Prochaine image s'il vous plaît.

Nous avons ici quelques étapes fondamentales, dont quelques unes ont déjà été accomplies et d'autres le seront dans un proche avenir. La première concerne la conclusion du document de base et sa mise à jour qui s'est terminée en septembre 2022. Le sous-groupe de gestion des variantes a commencé en août de l'année dernière et on s'attend à ce qu'il finisse son travail en avril de cette année. Le sous-groupe de désélection a déjà fini son travail en janvier 2022. Et il y a aussi une mise à jour de la politique de base pour la gestion des variantes et les recommandations de désélection qui a fini son travail.

Pour ce qui est du sous-groupe des similarités prêtant à confusion, la première réunion est censée avoir lieu au à la fin de ce mois. Et pour le sous-groupe de l'inclusion des variantes, on s'attend ce qu'il termine son travail en mai 2022 et nous allons commencer les tests de résistance pendant le deuxième semestre. Nous espérons avoir terminé pour septembre 2022. Prochaine image s'il vous plaît.

Je termine ma présentation sur cela. Je ne sais pas si vous avez des questions ou des commentaires

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je sais que Manal me connaît de d'autres interactions, mais moi, je suis conseillère de la ccNSO désignée par le comité des nominations. Je parlerai des initiatives et du travail que fait la ccNSO pour pouvoir aborder cette question de l'utilisation malveillante du DNS.

Premièrement, je veux clarifier la fonction de la ccNSO dans ce travail. Cela n'est pas dans le domaine de la ccNSO que de parler de l'utilisation malveillante du DNS, mais c'est un point de départ pour commencer à réfléchir sur le travail que nous avons à faire. En l'absence de tout cela dans notre mandat, cela ne signifie pas que nous puissions rien faire. Bien sûr, nous faisons nos meilleurs efforts. Vous pouvez imaginer la pression à laquelle nous sommes soumis pour participer au travail de ces thèmes-là. C'est notre point de départ et nous sommes disposés à travailler en ce sens-là.

Pour aborder cette question de la meilleure façon possible, vous pouvez voir notre calendrier. Nous avons commencé une consultation avec nos membres lors de l'ICANN72. Non, pardon. Au cours de cette séance concernant l'utilisation malveillante présidée par Alejandra Reynoso, notre présidente, et Nick Wenban Smith et différents orateurs, nous nous sommes centrés si la ccNSO devait participer à toutes les délibérations concernant l'utilisation malveillante du DNS. Nous avons demandé aux membres de la communauté de la ccNSO de nous présenter des options de participation et vous pouvez voir là les réponses : le partage d'informations et les meilleures pratiques, un

rôle éducatif. Et nous avons reçu aussi des réponses préliminaires sur ces options venant de la communauté de l'ICANN.

Alors, que faisons nous maintenant ? Sur la base de ces réponses et des commentaires reçus de notre communauté, nous avons fait une analyse des résultats préliminaires. Nous avons fait un séminaire en novembre 2021 lors de la réunion du conseil de la ccNSO et nous avons évalué les mesures à prendre dans l'avenir pour parler de l'effort et de l'analyse d'impact liées à ces options. L'idée était de créer un plan solide lié aux commentaires que nous avons reçus de notre communauté. Maintenant oui, la prochaine, excusez-moi de vous demander une diapositive après l'autre.

Donc ici, ce que vous pouvez voir, c'est la matrice que nous avons créée. Cette matrice concerne la méthodologie qui nous informe sur les prochaines mesures à prendre basées sur les commentaires de la communauté. Cela a un impact sur des projets ou sur des bases spécifiques. Sur la base de ce que la communauté a dit, nous pouvons voir que certaines actions ont un impact très fort et elles demandent un grand travail et d'autres auront un impact négatif.

Nous avons discuté de ces analyses ayant un fort impact et un faible ou un grand effort, et nous nous sommes dit : « Faut-il que nous considérions celles-là comme les mesures à prendre ? » Et des efforts qui pourraient avoir un impact négatif, qui ont besoin d'un grand effort, la communauté a préféré les éviter.

Je voudrais dire que ce groupement se rapportait à ce que la communauté nous faisait savoir. Comme vous pouvez le voir sur la

base de cette méthodologie, les projets les plus importants concernaient le rôle de l'éducation. Mais il y en avait d'autres qui demandaient un grand effort, comme le soutien aux cadres volontaires de la communauté qui crée une meilleure entente.

Sur la base de cette matrice, le petit groupe de la ccNSO ou le groupe de travail a été formé pour parler des prochaines étapes, pour créer donc une feuille de route et voir quelles seront les prochaines mesures que prendra la ccNSO.

Je sais que je répète ici sur cette image, mais je veux insister sur cela parce que c'est une considération très importante. La ccNSO ne joue aucun rôle dans l'élaboration de politiques. Cela ne concerne pas son domaine. Mais en tant que plateforme d'échanges d'informations et d'expériences sur la question de l'utilisation malveillante du DNS, nous pouvons faire beaucoup de choses. Alors tous nos efforts sont maintenant centrés sur ce domaine ainsi que les prochaines étapes. Prochaine image s'il vous plaît.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, la petite équipe a préparé la feuille de route pour la ccNSO, quelque chose qui pourrait être mis en œuvre tenant compte toujours de l'évaluation et des commentaires que nous avons reçus de la communauté. Pendant cette réunion de l'ICANN73, nous demandons des commentaires pour ceci pour pouvoir finir ces mesures et pouvoir commencer la mise en œuvre de la feuille de route après cette réunion de l'ICANN.

Alors, pour présenter ceci, après cette réunion, bien sûr, nous sommes dans la séance programmée qui est une séance ouverte, vous pouvez

y assister sans problème et j'espère que ceux qui auraient des problèmes à cause du programme des réunions pourront lire ou écouter ce qui a été dit ou fait. Je sais que le rôle de la ccNSO, ses actions et la mise en œuvre seront clairement établis. Prochaine image voilà.

Je vous remercie de m'avoir écouté. Je veux dire que je ne suis pas le seul membre de ce groupe de travail concernant l'utilisation malveillante du DNS. Il y a Alejandra, Pablo. Je veux les remercier vraiment de ce travail qu'ils font et je pense que n'importe qui parmi nous peut répondre à toute question que vous voudriez poser ou nous pouvons aussi écouter vos commentaires. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci Tatiana. C'était une présentation très intéressante qui illustre fort bien cela.

Je vois que Laureen a levé la main.

LAUREEN KAPIN :

Je parle en tant que coprésidente du groupe de travail sur la sécurité publique.

Premièrement, Tatiana et tous ses collègues, nous voulons vous remercier de l'attention que vous avez portée au sein de la ccNSO sur ce thème qui est tellement important.

Je voudrais savoir, dans la diapositive numéro 25, lorsque vous parliez des principales catégories d'intérêt signalées pour le travail

concernant l'utilisation malveillante du DNS dans l'enquête, cela allait trop vite et je n'ai pas pu voir cela clairement. Donc, dans la catégorie bleue, c'est celle qui a fait l'objet d'un accord, n'est ce pas? Je crois que c'est là où nous avons l'une des premières catégories, « Partager l'information et sensibiliser ». Je crois que les pratiques liées au rôle de l'éducation, ce sont des catégories qui suscitent un grand intérêt. Il y a d'autres catégories aussi. Je voulais à vrai dire revoir ceci pour voir quelles étaient les premières catégories. Et je ne sais pas s'il y a d'autres commentaires, Tatiana, à cet égard. Enfin, ce sera dans la prochaine.

TATIANA TROPINA :

Merci de la question. Si vous permettez, je vais répondre en premier lieu à cette question et puis je passe la parole à qui que ce soit.

La plupart de ces catégories principales avec une plus grande qualification ont été incorporées à la matrice comme celles aussi qui avaient un plus grand impact, le plus positif, indépendamment du niveau d'effort. Ces questions auxquelles nous pointons, ce n'est que le point de départ à l'ICANN72 et ceci a trait aux démarches à suivre par la ccNSO à l'avenir, c'est-à-dire partager les informations avec d'autres parties de l'ICANN et aussi l'application de bonnes pratiques.

LAUREEN KAPIN :

Merci de votre réponse.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci Lauren de la question et Tatiana de votre offre de participer à la prochaine séance. Sans doute vous allez écouter les enregistrements si vous ne pouvez pas être présent. Parce qu'en général, l'ordre du jour est très compact, très intense pour toute la journée et nous pouvons plus tard entendre les séances et y participer.

Des commentaires, des questions supplémentaires ?

TATIANA TROPINA :

Si vous me permettez Manal, je vois les échanges dans le chat et la première séance à l'ICANN72 a été une consultation avec la communauté élargie. Mais les prochaines démarches à partir de l'atelier de la ccNSO seront informées et débattues avec la communauté des ccTLD. Alejandra peut me corriger si je me trompe, mais nous sommes prêts à débattre avec la communauté sur cette question, parce que l'idée, c'est justement de partager des informations et aussi parler de la mission de la ccNSO et de ses efforts, aussi promouvoir une entente.

Les ccTLD ne sont pas comme des gTLD. Nous n'avons pas la fonction de politique qui est incorporée. Au contraire, la gestion des ccTLD est différente. Et cette conversation avec la communauté dans son ensemble nous aidera sans doute à expliquer ce que l'on souhaite organiser comme prochaines démarches. Merci beaucoup de la correction sur le chat.

ALEJANDRA REYNOSO :

Merci beaucoup Tatiana. Pardon Manal.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Allez-y Alejandra.

ALEJANDRA REYNOSO : Oui, c'est un des principaux objectifs, c'est-à-dire pouvoir faire des échanges avec la communauté élargie. Et on a préparé un document pour parler avec le GAC.

NICK WENBAN SMITH : Bonjour à tous, je suis au Royaume-Uni, c'est un jour ensoleillé, mais comme nous avons commencé avec le gel, ce n'est pas le même soleil qu'à Porto Rico. Je voulais faire certaines observations depuis mon point de vue.

En premier lieu, nous ne sommes pas des parties contractantes, nous sommes des entités souveraines et nous répondons à nos communautés nationales. Nous avons des connexions étroites avec les gouvernements et les représentants du GAC. Alors, lorsque nous parlons d'autres initiatives au sein de l'ICANN, notamment celles qui ont trait à la GNSO, lorsque nous voyons ce que font les CC, on ne compare pas des questions des mêmes catégories. Par contre, ce sont des catégories différentes.

Je crois que malgré cela, nous sommes d'accord que le sujet est important et que les ccTLD doivent être présents et avoir une visibilité dans ce débat. Parce que sinon, il y a des gens qui pourraient croire de manière erronée qu'il s'agit d'une question qui ne nous préoccupe

pas, qui ne nous intéresse pas. Au contraire, les ccTLD sont vraiment fiers de leur trajectoire si solide pour ce qui est de la protection de l'information et aussi pour éviter l'utilisation malveillante du DNS.

Et ce que nous voyons ici sur l'écran montre la connaissance des ccTLD. Ce sont tous des exemples de bonnes pratiques pour atténuer l'utilisation malveillante. Ceci montre également les questions que nous faisons bien et c'est important de le montrer parce que ceci concerne un grand nombre d'activités de la ccNSO. Nous essayons de montrer et de partager au lieu de parler et de donner des directives.

Si vous regardez les rapports les plus récents sur l'utilisation malveillante du DNS, vous verrez que les ccTLD ont montré des exemples vraiment importants d'atténuation avec des idées et des pratiques qui peuvent aider les utilisateurs finaux et tous qui sont concernés avec l'internet, la communauté, pour bien travailler dans des conditions de sécurité sans avoir des problèmes ou des difficultés dans le système d'enregistrements pour éviter de créer des mécanismes compliqués qui empêchent que les personnes participent activement en ligne.

Voilà l'équilibre que nous cherchons et c'est le contexte dans lequel nous travaillons. Vous pouvez voir que les bonnes pratiques comprennent le rôle éducatif, le partage d'information. Ce sont des activités normales pour la ccNSO. Cela ne nous surprend pas, ce n'est pas quelque chose de tout neuf. Nous, on ne commence pas à faire cela. En ce moment, nous sommes ciblés sur l'utilisation malveillante du DNS parce que nous avons toujours travaillé sur la sensibilisation.

On a partagé des informations et je crois que d'autres membres du GAC et du groupe de travail sur la sécurité publique ont eu des commentaires très positifs sur la présentation des ccTLD dans ce sens. Très bien.

Dorénavant, donc, nous avons une feuille de route pour mener à bien cette pratique. Il y a eu une convocation pour présenter des idées, de bonnes idées, des idées pas trop bonnes, pour identifier quelles sont celles qui peuvent avoir le plus grand impact avec le moindre effort, justement parce qu'il y a le temps et les ressources qui ne sont pas infinis et il faut donc se cibler pour bien travailler. L'idée, c'est d'avoir une réunion du conseil au cours de la semaine et que la feuille de route soit approuvée.

Nous espérons aussi entendre des suggestions ou même des recommandations d'ajustement. Tout cela sera approuvé cette semaine. Et cela implique un grand travail, mais avec du bon sens. Nous allons continuer dans cette direction et nous croyons qu'il faut commencer par là. C'est peut être un peu trop philosophique de mon point de vue, mais c'est toujours un début. Ici, nous pouvons commencer à mettre en place certaines actions. Nous vous invitons donc à venir travailler avec nous avec les codes géographiques. Nous avons une relation très spéciale avec le GAC. Il y a toujours des rapports accessibles et bien entendu, nous espérons toujours avoir une interaction positive. Nous voulons développer des connaissances pour que vous compreniez que nous faisons et que vous participiez également à ce processus.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci beaucoup. Nick, je suis d'accord. Parfois, la perfection nous amène à ne pas pouvoir profiter de ce qui est bien. Alors, un grand merci pour dédier ce temps aux membres du GAC pour savoir ce à quoi nous devons nous attendre à l'avenir. Cette information est vraiment utile.

Hier, on a eu la réunion bilatérale avec la GNSO et l'utilisation malveillante du DNS était un sujet qui apparaissait dans notre ordre du jour. Eux aussi, ils ont un petit groupe et je me demande... Bien sûr, nous sommes conscients que les ccTLD sont différents des gTLD, mais je me demandais s'il y a une manière de mettre en contact ou en rapport les deux groupes si vous avez des points communs. Vous êtes tout à fait séparés. En tant que communauté, vous nous avez posé certaines questions ; je me demande donc si vous avez le même canal entre la GNSO et la ccNSO pour cette question.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci Manal de la question.

Nous sommes dans nos premières démarches comme Nike l'a bien dit. Cette semaine-ci, nous espérons démarrer cet effort ou cette initiative, mais nous espérons établir ces connexions avec la communauté élargie pour ne pas travailler de manière isolée. Nous ne voulons pas non plus démarrer à zéro.

Il y a des agents de liaison qui travaillent avec d'autres membres de la communauté de l'ICANN pour voir comment nous pouvons interagir de sorte à pouvoir partager le travail des cc pour que tout le monde ait de plus grandes connaissances sur les stratégies mises en œuvre par les ccTLD et aussi apprendre de ce qui est fait en dehors du monde des ccTLD et le partager au sein de notre communauté.

Je ne sais pas si un autre membre du groupe veut ajouter des informations ou des commentaires supplémentaires ?

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Je vois que David a levé sa main. Allez-y.

DAVID McAuley :

Merci Manal. Je suis employé de Verisign et je participe à la GNSO, au groupe des bureaux d'enregistrement et aussi à la ccNSO et je suis l'agent de liaison entre les deux groupes.

Le petit groupe, le CPH, reste informé sur ce qui est fait du côté de la ccNSO et l'ICANN73 sera un moment clé pour pouvoir joindre des efforts et être en contact. Les deux groupes sont en contact de manière informelle à travers moi-même et comme Alejandra l'a bien dit, après l'ICANN73, il y aura des questions majeures qui vont se poser.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci. C'est très bon de savoir, David, que vous appartenez aux deux petits groupes et que vous avez un canal ouvert entre les deux. Nous vous faisons confiance.

Je fais une pause pour voir s'il y a des questions ou des commentaires supplémentaires. Je sais, il y a 130 nouveaux membres et que nous ne sommes pas réunis de manière virtuelle avec la ccNSO pendant longtemps. Je crois qu'il y a beaucoup de collègues du GAC qui peuvent trouver que tout cela est très informatif mais aussi un peu accablant. Il faut donc du temps pour pouvoir digérer toute l'information. Sans doute, nous allons revenir plus tard pour donner un suivi à cette conversation.

Alexandre d'autres commentaires avant de conclure ?

ALEJANDRA REYNOSO : Nous avons très hâte de communiquer avec vous. Encore une fois, sans aucun doute, nous pouvons aborder toutes les questions qui puissent nous intéresser. Il y a de nouveaux membres du GAC et nous sommes bien entendu disposés à préparer tous les documents que vous jugerez nécessaires ou utiles. N'hésitez pas à nous contacter et nous serons heureux de maintenir ce canal de communication ouvert avec le GAC. Merci beaucoup de nous avoir accueillis.

PRÉSIDENTE DU GAC MANAL ISMAIL : Merci à tous.

Je suis sûre que vous serez content d'avoir 15 minutes de plus pour votre pause. Alors, je vous demande de revenir dans la salle à 10 h 30 heure de San Juan, 14 h 30 UTC pour aborder la question des principes opérationnels. Merci à tous, merci Alejandra. Merci à tous encore une fois.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]